

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 3 novembre 2014 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Denise Langlois-Boudreau, Andrée St-Laurent et Kathleen Thibaudeau, et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie et Patrick Delisle.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

1.1 Mot du maire

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

2014-11-211

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2014-11-212

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2014-11-213

Autorisation du paiement des dépenses du mois d'octobre 2014

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois d'octobre 2014. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 109 034,24 \$.

Adoptée

1.6 Dépôt d'un état comparatif portant sur les revenus et dépenses de la municipalité en date du 31 octobre 2014

1.7 Dépôt de la liste des comptes recevables en date du 31 octobre 2014

1.8 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

2014-11-214

Renouvellement de l'espace publicitaire dans le Guide touristique de Portneuf 2015

Attendu que le C.L.D. de Portneuf produit un guide touristique publié à plus de 55 000 copies qui est le principal outil promotionnel de la région. Ce guide a pour thématique « Portneuf pur et simple »;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De renouveler l'achat d'une demi-page de publicité dans le guide touristique de Portneuf 2015 au coût de 645 \$ plus les taxes.

Adoptée

2014-11-215

Paiement des frais juridiques dans le dossier contre René Delisle

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le paiement d'un montant de 839,11 \$, taxes incluses, à Lavery De Billy S.E.N.C.R.L. dans le cadre du mandat que lui a octroyé la Municipalité de Rivière-à-Pierre dans le dossier contre René Delisle.

Adoptée

2014-11-216

Déneigement du stationnement et des deux montées attenantes au C.L.S.C. et à la bibliothèque pour la saison 2014-2015

Considérant que les usagers du C.L.S.C., de la bibliothèque et de la Pétanque bénéficient du déneigement du stationnement et des deux montées;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De déneiger le stationnement et les deux montées pour la saison 2014-2015 et que cet entretien soit fait gratuitement de sorte que le C.L.S.C., la bibliothèque et la Pétanque n'aient à déboursier aucun montant. En contrepartie, la Fabrique autorisera l'entreposage de la neige excédentaire du réseau routier de la municipalité dans le stationnement.

Adoptée

2. Sécurité publique

3. Transport routier et hygiène du milieu

2014-11-217

Adoption du budget et des quotes-parts 2015 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Attendu que la régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a adopté son budget 2015;

Attendu que la municipalité doit l'adopter par résolution en vertu de l'article 603 du Code municipal;

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le budget 2015 de la Régie. La quote-part de la municipalité pour l'année 2015 est de 88 146,89 \$ soit :

- ✓ 31 815,42 \$ pour la cueillette et le transport des déchets domestiques;
- ✓ 28 079,99 \$ pour l'élimination des déchets domestiques (enfouissement);
- ✓ 8 459,16 \$ pour les matières secondaires (collecte sélective);
- ✓ 1 191,77 \$ pour le plan de gestion des matières résiduelles (P.G.M.R.);
- ✓ 18 600,56 \$ pour les matières organiques.

En ce qui a trait aux boues de fosses septiques, la quote-part de la municipalité pour l'année 2015 est de 22 656,34 \$ soit :

- ✓ 21 937,99 \$ pour la collecte et le traitement;
- ✓ 714,35 \$ pour le remboursement de la dette.

Adoptée

2014-11-218

Achat d'une pompe pour le puits P1

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat d'une pompe pour le puits P1 chez *Les Pompes M.C.* au coût de 2 860 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 23 octobre 2014. Cette dépense sera défrayée à même l'excédent de fonctionnement des postes d'aqueduc.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2014-11-219

Adoption du règlement numéro # 439-14 modifiant le plan d'urbanisme # 431-14 afin de créer une affectation industrielle à même une partie de l'affectation forestière privée

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement numéro # 439-14 *modifiant le plan d'urbanisme # 431-14 afin de créer une affectation industrielle à même une partie de l'affectation forestière privée.*

Adoptée

2014-11-220

Adoption du règlement numéro # 440-14 modifiant le règlement de zonage # 435-14 afin de créer une zone industrielle I-6 à même une partie de la zone forestière FO-12

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement numéro # 440-14 *modifiant le règlement de zonage # 435-14 afin de créer une zone industrielle I-6 à même une partie de la zone forestière FO-12.*

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2014-11-221

Don pour la participation à la soirée d'ouverture du Club Motoneige Saint-Raymond Inc.

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 200 \$ (commandite Argent) au Club Motoneige Saint-Raymond Inc. pour la participation à la soirée d'ouverture qui aura lieu cet automne.

Adoptée

2014-11-222

Commandite pour la classe de 6^{ième} année de l'école Saint-Cœur-de-Marie

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 50 \$ à la classe de 6^{ième} année de l'école Saint-Cœur-de-Marie pour leur activité de fin d'année.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 19h50.

Jean Mainguy, maire

Pascale Bonin, directrice générale
& secrétaire-trésorière